

Quelle grammaire ?

Dominique Grandpierre

La grammaire, historique.

Le mot grammaire vient du mot latin *grammatica* et non de *grammaria*. Comment expliquer que ce mot soit devenu grammaire et non grammaire (comme on dit mathématiques, linguistique, rhétorique) ? Le mot grammaire, avec le suffixe (-aire) devrait désigner le recueil, l'instrument comme dictionnaire, syllabaire. Or en latin, *grammatica* n'a pas cette signification : il signifie « la science qui s'occupe de ». Ce suffixe est donc la porte ouverte à toutes les ambiguïtés. Cette contradiction entre la langue elle-même et la description de la langue est liée à ce changement de suffixe -ique.

Ce changement de suffixe semble vouloir montrer qu'à l'origine les grammairiens ne voulaient pas étudier le langage pour le langage, mais savoir si le langage était conforme, ou contraire à une convention sociale fabriquée par les sociétés humaines.

L'évolution de trois notions peut permettre d'expliquer l'ambiguïté du concept de la grammaire.

La notion de phrase :

Le mot phrase date du XVI^e siècle. Avant qu'elle n'apparaisse au milieu du XVIII^e siècle avec la signification qu'on lui connaît aujourd'hui – c'est-à-dire majuscule, sujet, verbe, complément, point final – la notion de phrase voulait dire locution (mots qui vont ensemble – signification qu'elle a gardé en anglais). Pourquoi cette notion surgit-elle à ce moment-là ? Les grammairiens, jusqu'au XVIII^e siècle, travaillaient avec les notions de « proposition » (plus petite que la phrase, composée du sujet-verbe-complément) et de « période » (catégorie rhétorique composée de plusieurs propositions).

La phrase moderne telle que nous la connaissons aujourd'hui est une invention des grammairiens, celle-ci n'est pas naturelle. En revanche, faire des propositions qui constituent un texte est quelque chose de naturel. Les unités « naturelles » sont la proposition, mise en situation dans un texte, en plusieurs « périodes » ou séquences

textuelles. L'observation de l'écriture spontanée des élèves semble le montrer.

C'est sans doute pour enseigner l'orthographe que les grammairiens ont inventé les phrases, pour arriver à limiter le territoire d'investigation. Quand à la ponctuation, elle est une invention des typographes. Mais pour un enfant, la phrase n'est pas naturelle comme le montre la difficulté qu'ont les élèves pour ponctuer... Ce qui est naturel et intuitif, ce sont les modules, les propositions, les enchaînements.

Le genre des noms :

C'est pour des raisons étrangères à notre conception du monde que les noms avaient été classés, à une époque très ancienne, dans l'un ou l'autre des trois genres :

- le neutre qui a disparu aujourd'hui dans notre langue, représentait l'inanimé.

- le masculin et le féminin représentait l'animé. La Terre nourricière pour cette raison était femelle, ainsi que les arbres porteurs de fruits. Le pied élément mâle foulait la route élément femelle. Quant à la mer considérée comme infertile était neutre.

Aujourd'hui le genre des noms est arbitraire pourquoi soleil et tableau sont masculins alors que lune et table sont féminins (tableau et table ont la même étymologie). Pendule est féminin (on peut dire un pendule) par analogie avec une horloge ; horloge lui-même, masculin à l'origine est devenu féminin à cause de montre. Age, masculin et féminin jusqu'à l'époque de Vaugelas, est maintenant masculin (dans certaines régions le féminin existe)

L'accord du participe passé :

C'est au XVI^e siècle qu'apparaît notre règle actuelle ; c'est à Clément Marot de retour d'un voyage en Italie que nous la devons. Contrairement à l'italien la prononciation du français d'alors ne permettait pas de distinguer le féminin du masculin et le singulier du pluriel. Un siècle plus tard d'Aubigné ne la respecte pas. Cette règle des participes passés est une règle artificielle à laquelle les grammairiens logiciens ont attaché depuis la fin du XVIII^e siècle une importance excessive. Et, les grammairiens ont depuis repris cette tradition.

La langue évolue alors que les règles de grammaire n'évoluent guère. L'essentiel des nos règles d'aujourd'hui date de la grammaire de Port Royal (Arnault et Lancelot 1660) alors qu'il semble que chaque époque ait une conception différente de la grammaire. Certes l'enseignement de la grammaire a évolué.

Nous pouvons nous demander si des écrivains, excellents prosateurs mais peu doués pour les vers, auraient pu exprimer leurs sentiments, leurs

états d'âme, leur personnalité s'ils s'étaient astreints aux exigences matérielles des règles de grammaire.

Qu'enseigne-t-on quand on parle de grammaire ?

L'école a solidement ancré l'étude de la grammaire à celle de la grammaire écrite. L'étude de la grammaire est passée :

- d'une démarche ancienne ou inductive qui consiste à commencer par l'explication magistrale de la règle suivie d'une application dans des exercices.
- à une démarche plus active ou déductive dans lequel l'enfant est sensé découvrir la règle par une série d'observations suivie, elle aussi, d'une application dans des exercices.
- pour arriver à l'observation réfléchie de la langue. Celle-ci est l'étude du fonctionnement de la langue et devrait conduire à la compréhension de ce fonctionnement. L'ORL offre l'avantage de décroiser la syntaxe, de l'orthographe, du vocabulaire et de la conjugaison. Avec l'ORL la grammaire retrouve son origine étymologique, grammatica.

Or, si l'ORL devrait apporter un réel progrès dans l'apprentissage de la grammaire elle ne permettra pas de résoudre les difficultés de cet apprentissage.

D'une part la grammaire enseignée est trop étroitement liée à l'orthographe (les fameux accords !) et à l'analyse (grammaticale et logique). S'ajoutent à cela des informations de type morphologique, essentiellement des formes irrégulières au plan des nom (journaux, bijoux ...) et au plan des verbes (conjugaison de verbes tels que coudre, moudre...). Or, c'est la grammaire orale que l'enfant apprend, une grammaire dont les marqueurs n'ont pas grand-chose à voir avec l'écrit.

D'autre part, quelle que soit la méthode utilisée en enseignant la grammaire, on n'étudie que l'énoncé de surface, que l'énoncé construit de la phrase achevée, que la construction de la phrase dans sa juxtaposition linéaire des mots.

Si les mots se suivent à la queue leu dans les phrases que nous émettons, cet ordre linéaire n'est absolument pas fidèle à ce qui s'est passé en amont, avant l'extériorisation de l'énoncé.

Comprendre ce qui se passe en amont aide à expliquer certaines règles. Considérons les deux énoncés suivants :

- 1) J'ai commencé à ranger mes affaires.
- 2) J'ai fini de ranger mes affaires.

Pourquoi avons-nous *à* et *de* ? La grammaire se contente de nous proposer des listes de verbes suivis de *à* et de *de*. Or, il y a des raisons majeures à la présence de *à* après commencer et de *de* après finir. Commençons par *de* : ce petit mot grammatical signale que le groupe *ranger mes affaires* existait déjà au moment du choix

du verbe finir, autrement dit que l'énonciateur a d'abord choisi *ranger mes affaires* puis, dans un deuxième temps le verbe *finir*. Ce qui est curieux c'est que la chaîne linéaire *fini* précède *ranger mes affaires* ! Le rôle de *de* est justement de rétablir la chronologie véritable et d'indiquer qu'au moment où *fini* apparaît le groupe complément était déjà disponible (plus de choix à effectuer).

Il en va tout autrement dans l'énoncé (1) : ici ranger mes affaires a été structuré après les verbes *commencer*, et a signalé dans ce cas que le choix était ouvert.

Tout ce qui vient d'être dit explique que l'énoncé « J'ai fini à ranger mes affaires » soit impossible.

Comment l'enfant apprend la grammaire.

L'enfant n'apprend pas sa langue maternelle par la répétition, car une langue n'est pas un dictionnaire de phrases (contrairement à ce que nous fait croire l'étymologie du mot grammaire) que l'on stockerait en mémoire pour les appliquer aux situations correspondantes. Chaque énoncé est le résultat d'un travail mental fait d'une succession d'opérations mettant en œuvre les principes du code grammatical. Pour apprendre sa langue maternelle l'enfant doit percer ce code, déchiffrer pas à pas les règles qui lui donneront les clés de celle-ci. C'est pourquoi l'acquisition de la langue maternelle, loin d'être la banale routine que l'on croit, est au contraire une réussite extraordinaire, un exploit remarquable. Une fois que l'enfant a appris toutes les façons de « modeler la pâte », tout le champ de l'expression lui est ouvert.

Lorsque l'enfant arrive à l'école on lui fait croire que l'apprentissage du français est un savoir complètement extérieur à lui-même et qu'il va apprendre des choses qu'il ignore. L'enseignement de la grammaire devrait plutôt permettre à l'enfant de rendre consciente des règles qu'il utilise sans le savoir. La grammaire devrait être le domaine de la compréhension et de l'intelligence consciente. Et l'on s'étonne que l'enfant soit complètement dépaysé à l'école, d'autant plus que la grammaire qu'on lui enseigne est parfois l'opposé de sa grammaire naturelle.

Que dire des enfants issus des milieux émigrés dont la langue française n'est pas la langue maternelle et des élèves en grandes difficultés qui n'ont pas pu effectuer le travail mental cité plus haut.

Dans son apprentissage naturel de la grammaire l'enfant ne règle pas le problème du genre comme le proposent les règles qu'on lui enseignera. Pas question pour l'enfant de former le féminin des adjectifs par l'ajout d'un e au masculin (vert-verte / grand-grande). Pour lui la forme de base est le féminin et le masculin s'obtient par la suppression de la consonne finale (verte-vert / grande-grand).

L'apprentissage de la langue maternelle par l'enfant et son observation nous permettent de donner un autre sens au mot grammaire :

La grammaire d'une langue est l'ensemble des moyens mentaux dont nous disposons pour construire nos phrases et nos énoncés. (choix des mots, choix de l'ordre dans lequel ils vont apparaître, choix du type de relation qui va les lier, choix des articles pour les noms, des désinences temporelles pour les verbes, choix des conjonctions adéquates dans le cas d'une phrase complexe ...)

En guise de conclusion quelle grammaire enseigner ?

La maîtrise par l'enfant de sa langue maternelle équivaut à une véritable invention. Pour parler sa langue maternelle, il faut qu'il découvre le code qui se cache derrière les messages construits qu'il intercepte.

Ainsi, l'enfant et le grammairien seraient tous deux des perceurs de code, des décrypteurs. Or, ce lien qui les unit tend à disparaître à l'école. Après avoir été une grammaire prescriptive – les règles du bien dire – la grammaire traditionnelle est devenue une grammaire descriptive – la grammaire du comment. Souhaitons que la timide avancée de l'ORL ne soit pas arrêtée par les nouvelles instructions ministérielles !

Le véritable but d'une grammaire devrait être de découvrir les moyens qu'elle propose pour construire sans cesse de nouveaux énoncés. La grammaire traditionnelle tend à faire croire à l'enseignant et à l'apprenant que le langage modèle la pensée, ainsi qu'à la prééminence de la structure linéaire de ce langage. Or, la prise de conscience du principe de non-linéarité du discours est une des conditions de l'apprentissage d'une langue. Il serait souhaitable que nous allions vers une grammaire du pourquoi ; explicative, ambitionnant de découvrir les lois et les principes qui régissent une langue ; et les opérations qui ont été effectuées en amont de la phrase, le produit fini.